



## Création d'un Centre de Rencontre et d'Animation à Cheseaux

Conformément à l'article 31 de la loi sur les communes et à l'article 88 al. 1 du Conseil communal de Cheseaux-sur-Lausanne les soussignés déposent le postulat suivant.

### Article 88

Chaque membre du conseil peut exercer son droit d'initiative :

- 1) en déposant un postulat, c'est-à-dire en invitant la municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier et de dresser un rapport ;
- 2) en déposant une motion, c'est-à-dire en chargeant la municipalité de présenter une étude sur un objet déterminé ou un projet de décision de compétence du conseil ;
- 3) en proposant lui-même un projet de règlement ou de modification d'un règlement ou de partie de règlement ou un projet de décision de compétence du conseil.

Initiative individuelle,  
motion  
LC 31, 32

Lorsqu'un membre du conseil veut user de son droit d'initiative, il remet sa proposition par écrit au président.

La proposition est développée dans la prochaine séance ou séance tenante en cas d'urgence, si le conseil accepte de modifier l'ordre du jour dans ce sens.

Le conseil examine si la proposition est recevable.

### Texte du postulat :

Au cours de conversations non formelles avec des conseillers, des parents, et même avec certains jeunes de notre village, nous avons identifié un constat partagé : le manque d'un espace spécifiquement dédié aux jeunes et aux adolescents.

Considérant les besoins exprimés par certains résidents de Cheseaux, notamment les adolescents, pour un espace dédié à leur épanouissement social et culturel, il semble judicieux de fournir à nos jeunes un local où ils peuvent se réunir, exprimer leurs idées, et contribuer activement à la vie communautaire. Ce type de local - appelé centre de loisirs, centre de rencontres, maison de quartier- existe déjà dans d'autres communes vaudoises, pour citer quelques exemples de communes proches : le CRA Centre de rencontre et d'animation à Renens <https://www.renens.ch/cra> , la maison de quartier de la Pontaise <https://www.lapontaise.ch> , la maison du quartier du Désert <https://maisondudesert.ch/> et le CLAC, Centre de rencontre et d'animation et d'Animation de Cossonay <https://www.cossonay.ch/ecoles-et-enfance/jeunesse> .

A travers ce projet, l'objectif est double : répondre au besoin évident des jeunes et des adolescents tout en favorisant leur participation active dans la création et la gestion de cet espace. Nous croyons en l'importance de permettre aux jeunes de s'approprier ce lieu, de le façonner selon leurs besoins et leurs préférences.

Dans cet esprit, nous imaginons un concept comme suit :

### **Local adapté**

Espace Convivial : Aménagement avec des banquettes et des fauteuils récupérés, poufs, créant une atmosphère détendue.

Jeux et Divertissements : Billard, ping-pong, babyfoot, jeux de fléchettes, jeux de société pour favoriser la socialisation et le divertissement.

Espace culturel : petite bibliothèque avec une collection de bandes dessinées, mangas, livres divers, et une petite salle de cinéma (avec un simple projecteur LED qui se branche à un ordinateur, tablette ou téléphone) pour exposer des films.

### **Horaires spécifiques**

Réservation du centre pour les adolescents à des moments spécifiques dans un cadre sécurisé par la présence de professionnel.le.s., tout en restant ouvert à d'autres tranches d'âge à d'autres moments.

### **Participation active des jeunes et adolescents**

Conseil des Jeunes : Mise en place d'un conseil des jeunes qui participera activement aux prises de décisions concernant le centre.

Programmation d'activités : Encouragement des jeunes et des adolescents à proposer et organiser des activités qui les intéressent.

Gestion des ressources : Implication dans la gestion des ressources du centre avec des plages horaires dédiées à des équipes de jeunes responsables.

### **Utilisation polyvalente pour tous**

Le centre pourrait être également un lieu d'accueil pour les familles et tous les habitants de Cheseaux, toute génération confondue. Dans ce sens, en dehors des plages horaires réservées aux adolescents, le centre pourra être utilisé pour des activités dédiées aux familles, aux aînés et aux enfants. Les sociétés locales auront donc la possibilité d'organiser des événements et animations, encourageant une participation intergénérationnelle.

### **Personnel et Partenariats :**

Le projet nécessitera vraisemblablement l'engagement d'une personne à temps partiel pour la gestion quotidienne du centre. Il peut être également envisageable de collaborer avec des éducateurs et des associations locales pour offrir un encadrement adapté. Dans cette idée, il existe déjà certaines structures et associations : MDJ PEMS CRENOL (qui gère ce genre de structure dans la couronne régionale du Nord et de l'Ouest Lausannois), ASC qui gère le CLAC à Cossonay, la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise la FASL...

En investissant dans la création de ce centre de loisirs, nous répondons à un besoin identifié au cœur de notre communauté. Ce projet novateur à Cheseaux renforce notre vision d'un village dynamique et inclusif.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre ce postulat en considération et vous proposons de le renvoyer à la municipalité afin de l'inviter à :

1. étudier l'opportunité d'aménager un centre de rencontre et d'animation à Cheseaux
2. étudier la possibilité d'allouer un montant au budget pour financer ce projet

En acceptant ce postulat, le conseil communal donnerait un signal positif aux habitants de Cheseaux en général et aux jeunes en particulier.

**Prénom, nom et signatures :**

Auteurs du postulat (par ordre alphabétique) : Patrick Dutruit, Gordana Favre et Nathalie Mermoud

Date du dépôt du postulat signé: 07.05.2024